

PAUL AHIDJO¹

LAKE TCHAD: STAKES OF SUB-REGIONAL COOPERATION

LE LAC TCHAD: ENJEUX DE COOPERATION SOUS-REGIONALE

Abstract

Historically, the rivers and lakes have ordered the activities of human societies. Africa has a vast hydrological network that produces immense resources and promotes the development on a global scale. Lake Chad is one of the largest lakes on the continent.

The presence of this lake between Central Africa and West Africa alongside the Desert of Sahara raises the object of attraction for people beset by environmental crises. People living on the resources of the lake practice fishing, agriculture, livestock and trade.

The idea of joint management of ecosystem resources has pushed countries in the region to create a body: The Commission of the Lake Chad Basin (CLBC). From the era of great empires, the control of resources in the basin Chadian has raised the appetite for war of the rulers. Diminishing resources of the basin together with the climatic changes led to territorial expansion ambitions on the land above water.

The aim of this work is to show how Lake Chad is subject to geopolitical stakes between collaboration and confrontation.

Key words: *Lake Tchad, stakes, cooperation, conflicts, region*

1. Introduction

Le bassin tchadien est un vaste ensemble géographique déterminé par la présence du Lac du Tchad. Le bassin conventionnel qui nous intéresse ici est formé par l'ensemble des pays riverains du lac. Situé au chevet du Tchad, Cameroun, Nigéria et le Niger, le lac depuis l'ère des États précoloniaux du Soudan central a été le moteur de l'expansion économique, culturel et religieux de la sous région. L'histoire montre que des grandes civilisations se sont battues autour de l'eau. Le cas du fleuve Nil en Égypte est convaincant. Hérodote ne disait-il pas que l'Égypte est « le don du Nil ». Aujourd'hui, plus jamais, les cours d'eau et les lacs commandent le développement des sociétés contemporaines à travers des aménagements hydro-agricoles, des installations hydro-électriques et des échanges transfrontaliers. Comme partout ailleurs, le Lac Tchad joue un

¹Université de Ngoundéré-Cameroun, Département d'Histoire, ahidjopauljackson@yahoo.fr

rôle prépondérant dans la géopolitique africaine depuis la période précoloniale jusqu'à nos jours. La richesse des ressources naturelles du lac détermine les enjeux contemporains des relations transfrontalières dans le bassin conventionnel.

Le vœu de s'unir s'est posé depuis belle lurette sur le continent africain et se poursuit au cours de ce siècle, caractérisé par une tendance à l'homogénéisation qu'impose le capitalisme avec ses règles de globalisation, de flux humain et d'échange transcontinental. L'Afrique en général, les aires-régions en particulier, afin d'éviter la marginalisation et impulser le développement sont contraintes de renforcer le dispositif coopératif dans un environnement mondialisé. En plus, la gestion des ressources communes entre les États du continent nécessitent une volonté coopérative pour un développement durable au bénéfice des populations riveraines. A cet effet, un cadre de concertation et de dialogue inter-étatique oriente les actions et régule les enjeux politiques, économiques et environnementaux.

Le Lac Tchad, seul lac des régions semi-désertiques de l'Afrique soudano-sahélienne a suscité la coopération entre les pays partageant ses ressources en eau. Les États riverains du lac mus par la volonté de transcender leurs divergences décidèrent de créer la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), organisme institutionnel de coopération et de gestion des ressources naturelles du lac en 1964. La création de cette organisation répond à des besoins environnementaux et politiques. La CBLT sert de cadre de dialogue entre les pays riverains du lac.

Dans un contexte où l'actualité de coopération en Europe est marquée aussi bien, par le concept d'euro-région autour des ressources, une sorte de coopération transnationale entre deux ou plusieurs territoires de différents États européens en vue de promouvoir les intérêts communs transnationaux, en Afrique, les États riverains des grandes unités écologiques renforcent leur cadre institutionnel de coopération autour de leur écosystème. La coopération régionale et transfrontalière apparaît comme une arme géopolitique face aux enjeux de la mondialisation. Abordée dans une approche pluridisciplinaire, La présente étude ambitionne de montrer comment le Lac Tchad est d'un enjeu géopolitique. L'attention est portée sur la dimension coopérative autour du lac et celle conflictuelle de la décennie 1980-2002.

Aussi, nous analysons de prime abord, l'institutionnalisation du bassin tchadien et la coopération politique transfrontalière, les potentialités et les migrations continues autour du Lac Tchad et enfin, l'amenuisement des ressources et les confrontations.

2. Institutionnalisation du bassin et coopération politique transfrontalière

Le bassin tchadien est un immense ensemble géographique et le lac est l'écosystème le plus important de la région Soudano-sahélienne. Jadis appelé Mega Tchad, il était une grande mer endoréique couvrant une superficie plus vaste que celle actuelle avec une profondeur d'eau de 286 m. (Monique Mainguet, 1995 : 113.) Le bassin hydrographique a une superficie de 2.381.636 km². Par ailleurs, le bassin conventionnel ou actif est 967.000 km². Le lac est alimenté en eau par les fleuves Logone, le Chari, El-Beid, le Komadugu et la Yobé. La superficie du lac est passée de 25.000 km² en 1964 à 9.000 Km² à l'heure actuelle.

Toutefois, il convient de distinguer le bassin hydrographique du bassin conventionnel. Le bassin conventionnel, moins vaste que celui hydrographique, est déterminé comme le relève Njeuma, « par la ligne de partage des eaux courantes qui donnent au lac sa surface en eau. » (Janet Roitman, 2004 :10). Le bassin conventionnel pour être plus clair est déterminé par les pays limitrophes du lac dont chacun a accès aux ressources en eau de l'écosystème.

Au cours de la colonisation, après le congrès de Berlin de 1884 qui ouvrait la voie aux puissances européennes pour le partage de l'Afrique, la France, l'Angleterre et l'Allemagne se sont servis du Lac Tchad pour la démarcation frontalière de leur zone d'influence. Ainsi, le lac se partage entre quatre États d'Afrique à des passés coloniaux différents comme le montre le tableau suivant. Il relève pour la moitié de sa superficie de la souveraineté tchadienne. Le Nigeria occupe un quart, le Niger un sixième et le Cameroun un douzième. (Jean Claude Olivry, 2000: 24)

Tableau n°.1

La distribution géographique du bassin conventionnel du Lac Tchad

Pays	Superficie en km ² dans le bassin conventionnel	Pourcentage du bassin conventionnel	Pourcentage du territoire national
Cameroun	37500	8,5	8
Niger	121500	29,5	9,5
Nigeria	90.000	21	9,7
Tchad	170.000	41	14

Source: Jean Claude Olivry, Alfred Chouret, 1996, Hydrologie du Lac Tchad, Paris, IRD. Document électronique, format pdf.

La situation du lac au chevet des quatre États a poussé ces derniers à promouvoir des relations de coopération pour une gestion partagée des ressources naturelles du lac.

Depuis l'aube des indépendances, le développement des jeunes États africains est axé sur l'intégration sous régionale et la coopération. Le continent connaît une kyrielle des ensembles régionaux déterminés par

la géographie et les unités écologiques. Aussi, autour des grands fleuves et des lacs se sont formés des regroupements des États pour une gestion communautaire des ressources fluviales ou lacustres. C'est le cas de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS) en 1972 par le Sénégal, la Mauritanie et le Mali pays arrosés par ce fleuve, la mobilisation autour du Nil, du fleuve Congo sont autant d'exemples.

La dynamique d'intégration autour des ressources fluviales et lacustres des écosystèmes d'Afrique est à n'en point douter une politique qui vise à court et à long terme la gestion rationnelle des ressources naturelles communes, favoriser le développement des échanges transfrontaliers, l'accroissement du niveau de vie des populations et par delà éviter des cas de tensions inter-étatiques dans un contexte où l'accès et le contrôle des ressources sont d'un enjeu conflictuel. La création de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) autour du lac répond à ces préoccupations environnementales et politiques.

A la création en 1964, la CBLT regroupait quatre pays le Tchad, le Nigeria, le Niger et le Cameroun. Au fil des ans, grâce à l'intérêt manifeste des autres pays du bassin hydrographique, la coopération inter-étatique s'est élargie et la commission regroupe six pays avec l'entrée de la République Centrafricaine et de la Libye.

Le Soudan exprime sa volonté de rejoindre la commission mais son intégration tarde et trouve l'opposition du pouvoir de Ndjamena, en vertu du soutien indirect de Khartoum aux rebelles tchadiens à la frontière tchado-soudanaise, hostiles au gouvernement d'Idriss Deby. La rébellion avait tenté deux fois en 2008 et en mai 2009 de renverser le pouvoir du président Deby. A chaque opération militaire des rebelles, le gouvernement de Ndjamena accuse celui de Khartoum qui réfute en déclinant tout soutien direct ou indirect. Ce climat d'accusation et de contre accusation entre Deby et Omar El Béchir complique l'entrée du Soudan dans la Commission du bassin tchadien. Toutefois, le Soudan est souvent invité comme observateur au sommet des chefs d'état de la Commission.

La création de la CBLT permet de réguler les enjeux autour du Lac du Tchad et donner une dimension d'acteur de relation internationale à l'écosystème. Le Lac Tchad, jadis théâtre de conquête hégémonique entre les souverains des anciens royaumes du Soudan central, demeure d'un enjeu politique. Il fait parti des patrimoines mondiaux de l'humanité. Loin d'être un organisme qui influence le comportement des États frontaliers, la création de la CBLT favorise le dialogue inter-étatique à travers la rencontre annuelle des chefs d'État, siégeant sur des problèmes qui touchent et hypothèquent l'avenir de la région. Le bassin tchadien est devenu un espace où la coopération transfrontalière entre États est liée autour du lac.

Le climat de stabilité politique précaire qui règne au Tchad depuis la décennie 1990 a permis à la coopération transfrontalière de se dynamiser. L'importance des flux de personnes et les échanges des biens dans la région témoignent de l'intégration autour du lac Tchad. Plus qu'un instrument de coopération, la commission devait également servir de cadre de règlement de conflits entre les États membres, du moins ce qui ressort de l'acte constitutif.

Au regard des observations des situations qui prévalent autour du lac, la géopolitique se traduit somme toute, par des rapports de force déséquilibrés entre les États. Le Nigeria avec une démographie importante, une puissance industrielle, militaire et de son statut de pays pétrolier dispose d'un potentiel sans commune mesure. Les poids de ses aménagements hydrographiques sont énormes. Les pays enclavés et sous peuplés que sont le Tchad et le Niger présentent de faibles aménagements. Le Cameroun pour sa part, apparaît en situation intermédiaire tant au niveau des aménagements hydrographiques que de l'exploitation des ressources halieutiques. Bien que la CBLT, organisme institutionnel qui sert de cadre de coopération entre les pays riverains du Lac Tchad, la coopération sous régionale est confrontée à des problèmes politiques où s'exprime hégémonie et contre hégémonie. Dans un environnement soumis à des crises écologiques incessantes, le lac attire de nombreuses populations.

3. Potentialités, migrations autour du Lac Tchad

Le Lac Tchad dispose d'importantes ressources. Les ressources variées, elles sont fauniques, halieutiques, agricoles et pastorales. L'ensemble des ressources a fait de la région du Lac Tchad, une aire de civilisation, une région historique et de rencontre de populations diverses.

Le lac est un facteur d'attraction des différents peuples du bassin. La migration ancienne des peuples pasteurs et nomades venant du Sahara suite à la désertification de ce dernier s'explique par la recherche des ressources des abords du lac. Le contact entre populations sédentaires et nomades au cours des siècles a abouti à la formation des États précoloniaux.

Le bassin tchadien à travers l'histoire fut le centre de développement des grands empires qui ont connu une éclosion économique. L'empire du Bornou, du Baguirmi dominèrent toute la période précoloniale. L'économie des empires basée sur les ressources du bassin ont permis de bâtir les grands centres commerciaux comme Agadez dans l'histoire. Ces ressources alimentaient le commerce transsaharien. Le bassin tchadien s'est constitué à travers le courant migratoire des populations sédentaires et celui des berbères venant du Sahara et qui remonte à la péninsule arabique.

Au cours du dernier siècle, les abords du lac connaissent la pression démographique des populations venant du Sénégal, Mali, Niger, Nigéria, Tchad, Cameroun et Centrafrique. Ces populations pratiquent l'agriculture, la pêche, l'élevage et le commerce. Les activités sont intenses et donnent au bassin tout son caractère du centre d'échange. Le lac fait nourrir plus de 30.000.000 millions d'habitants. (Le bassin du Lac Tchad, document électronique, format pdf). La survie des habitants des pays sus-évoqués y dépend. Il est évident que la région du Lac Tchad est un centre de développement commercial et d'échanges culturels et religieux entre les populations du Nord de l'Afrique et celles au sud du Sahara.

Le commerce dans le bassin s'effectue entre les pays de la région d'une part, d'autre part entre les pays du bassin et l'Afrique maghrébine, enfin entre les pays de la CBLT et le reste de la péninsule arabe. Il faut le dire, les échanges entre l'Afrique soudano-sahélienne et le monde arabe est ancien. Aujourd'hui, les commerçants de la CBLT ont découvert un nouveau centre de transaction dans la péninsule arabe notamment Dubaï qui ravitaille la sous région en produits de diverses natures.

La cohabitation des populations d'origine diverse autour du lac est un élément qu'il importe de prendre en considération pour l'analyse des enjeux du lac. Ce qui importe ici, est la volonté de ces populations de nationalités variées de vivre ensemble autour d'un écosystème. C'est dire sans instrumentalisation et clientélisme politique, l'hétérogénéité ethnique ne constitue en aucun cas un obstacle à l'intégration sous régionale ou continentale. Cette cohabitation est donc la base sociologique de l'intégration autour du lac, mue par la volonté de vivre ensemble dans une région en proie à des crises écologiques. Seul le politique aurait provoqué dans le bassin un climat de tension tout en faisant fi de l'organisme de coopération qu'il a mis sur pied.

4. Amenuisement des ressources et confrontation autour du Lac Tchad

Bien que la présence du Lac Tchad ait suscité une coopération transfrontalière par la création de la CBLT qui a permis une reconfiguration politique du bassin tchadien, la coopération telle évoquée ne manque pas d'être confrontée aux problèmes de diverses natures. La problématique de confrontation ou de tension inter étatique autour du Lac Tchad s'appréhende comme l'un des échecs de la commission et de la responsabilité du politique. Ainsi, il est admis que les ressources sont des facteurs de conflits ou de tensions entre États ou individus.

Le Lac Tchad au regard de l'amenuisement de ses ressources liés aux crises écologiques n'échappe pas à ce point de vue malgré la présence d'un organisme qui s'est donné pour mission la gestion commune des ressources en eau du lac afin de prévenir les différends entre pays membres de la commission. Déjà, Njeuma déplorait : « les droits ou les revendications d'un État sur les ressources communes du bassin ont des implications pour tous les autres ». (Janet Roitman, 2004 : 11). L'accès et le contrôle de l'eau a souvent suscité des enjeux conflictuels. Dans un contexte de raréfaction de la ressource, l'enjeu est devenu plus récurrent. D. Johnson cité par Janet Roitman souligne : « l'eau, devenue rare, est l'une de ces ressources qui constituent l'un des principaux facteurs de guerres actuelles du Soudan ». (Janet Roitman, 2004 : 11)

Les sécheresses des décennies 1970-1980 ont provoqué une diminution drastique du niveau du Lac Tchad. Le nord ouest ou partie nigérienne et le sud ouest considéré comme la partie nigériane ont subi une régression considérable de l'eau. Les effets conjugués des sécheresses ont divisé le lac en deux plans d'eau : le Nord et le Sud notamment, partie tchadienne et camerounaise. L'eau ne respectant pas les frontières maritimes, suite aux sécheresses, elle se trouve davantage du côté camerounais et tchadien. Les populations nigériennes tout en suivant le lac dans son recul occupent d'importantes localités vers le sud. Aussi, les aménagements hydrologiques du Nigeria manquent assez d'eau pour l'irrigation. Ce qui d'ailleurs a poussé le gouvernement nigérian à développer son impérialisme et suivre ses populations dans les îles du lac, d'où les conflits observés.

Autour du Lac Tchad, des cas de tension inter étatiques ont éclaté. Ces conflits sévirent entre le Nigeria et le Cameroun d'une part et d'autre part entre le Tchad et le Nigeria, voire entre le Nigeria et le Niger. Toutes ces tensions sont halieutiques et foncières. Le Nigeria tout en imposant son hégémonie veut prolonger également ses limites territoriales.

Les premières tensions entre le Cameroun et le Nigeria sont liées à l'utilisation des eaux du lac. En effet, le Cameroun a créé au cours de la décennie 1980 un barrage dans la localité de Maga servant pour l'irrigation du riz. Le Nigeria a développé deux projets d'irrigation par le creusement des canaux qui dessèchent l'eau du côté camerounais. Ce qui a provoqué la réaction du Cameroun. Le deuxième point de discorde entre les deux pays se situe dans la localité de Darrack qui a fait l'objet d'occupation illégale par la puissance nigérienne. Ce second conflit a défrayé la chronique de 1987 à 2002.

Parlant de ces conflits autour du Lac Tchad, Abdouramane Halirou souligne que « ce conflit relève des enjeux géo-économiques (contrôle du flux commercial et de ses retombées) et géopolitiques (contrôle des migrations et de l'intégrité territoriale) liés au retrait des

eaux du Lac Tchad et à la migration de ses ressources vers le Cameroun. » (Abdouraman Halirou : 2009, document électronique, format pdf). Le conflit Nigeria-Cameroun a connu son dénouement final grâce au verdict de la Cours Internationale de Justice (CIJ) rendu officiel le 10 octobre 2002 restituant toute la souveraineté du Cameroun sur ses territoires occupés par le géant Nigeria.

Par ailleurs, on a noté l'existence des différends frontaliers entre le Nigeria et le Tchad, à propos des îles de Tatawa, Hadidé et Kinasserom. Le conflit a connu en 1983 des escarmouches militaires entre les États. (Mahamadou Ibrahim Bagadoma, 2007 : 15, document électronique, format pdf.) Le différend entre le Nigeria et le Niger se situe dans l'île de Tombo moto.

Le Nigeria compte tenu de sa puissance démographique, industrielle et militaire entretient à son gré le climat de conflit inter étatique dans le bassin tchadien en violation des dispositifs de la commission, qui elle-même est totalement désarmée et agit en périphérie. Il est bien vrai que la commission depuis sa création en 1964, vécue dans un climat de violence caractérisée par l'incessante guerre civile du Tchad, la guerre Tchad-Libye au sujet de la bande d'Aouzou, l'instabilité politique en Centrafrique. Cette instabilité n'a pas permis à la CBLT de jouer pleinement son rôle d'acteur de coopération transfrontalière et de sauvegarde de l'écosystème.

La sortie démesurée, les relations conflictuelles et les occupations illégales des terres par le Nigeria, est une preuve d'affirmation de son hégémonie et de sa puissance. Son ambition d'influence tant en Afrique de l'Ouest, sa position au sein de la CBLT à travers sa contribution financière au capital de l'organisation et ses démonstrations de force aux abords du Lac Tchad s'appréhendent comme une arme géopolitique de positionnement de son leadership à l'échelle continentale.

Ainsi, le Nigeria affiche son statut de leader hégémonique dans la sous région à travers les rapports déséquilibrés tant constatés. Les dernières décennies, grâce à un pouvoir démocratique, le géant d'Afrique aménage tant bien sa politique étrangère vis-à-vis de ses voisins, que sur la scène continentale. Il renonce à ses intentions conflictuelles, pour une puissance non prédatrice pour en devenir une locomotive du développement de l'Afrique subsaharienne. Malgré ces cas de tension, la coopération autour du Lac Tchad au cours de la dernière décennie de ce siècle, est plus intense, ouverte et affronte les défis de la mondialisation qui n'épargne aucun autre acteur.

L'impact des crises sur le lac caractérisé par une régression drastique des eaux ont suscité une prise de conscience environnementale des États riverains et au cours des dernières décennies en relation avec des organismes internationaux pour la protection de la biodiversité. A travers cette prise de conscience, les États donnent une nouvelle

impulsion à la CBLT, qui a élaboré des projets gigantesques tant dans le domaine des échanges transfrontalières que de la sauvegarde du lac.

5. Conclusion

Le Lac Tchad est l'un des écosystèmes planétaires qui a suscité la création d'un organisme dans l'espace qu'il détermine. Depuis la période coloniale, les puissances colonisatrices (France, Angleterre et Allemagne) se sont servies du lac pour la délimitation de leur zone d'influence. Ces frontières héritées de la colonisation sont somme toute intangibles. Le lac apparaît dans le bassin comme un facteur fédérateur de coopération. De même, dès les décennies 1960 un important flux des migrants est dirigé vers les berges du lac. Une hétérogénéité de populations y cohabite.

En plus de la dimension coopérative, le lac Tchad est également un facteur d'intégration. L'intégration est ici, déterminée par des facteurs écologiques et renforcée par l'organisation inter-étatique pour la sauvegarde de l'écosystème. Les populations ont développé d'importantes activités et faisant de la région un centre d'activité. Ainsi, coopération, intégration, échange et confrontation se meuvent autour du Lac Tchad. Le défi le plus urgent qui s'impose à la commission est la recherche des stratégies pour sauver le Lac Tchad des effets du changement climatique. La voie la plus prisée par la commission, et possible pour relever le niveau d'eau du lac est le captage des eaux du fleuve Congo.

Références

1. Halirou, Abdouraman. (2009). .Le conflit frontalier Cameroun-Nigeria dans le lac Tchad : les enjeux de l'île de Darak, disputé et partagé,. in *la revue frontière et logique de passage*, n° 72, document électronique format pdf.
2. Roitman, Janet eds, (2004). *Autour du lac Tchad : intégrations et désintégrations*., Paris, Karthala. Document en ligne électronique.
3. Olivry, Jean Claude. (2000). .L'hydrologie,.in Christian Seignobos et al, eds, *Atlas de la province de l'Extrême Nord du Cameroun*, Paris, IRD.
4. Olivry, Jean Claude et Chouret, Alfred 1996, *Hydrologie du lac Tchad*, Paris, IRD. Document électronique, format pdf.
5. Bagadoma, Mahamadou Ibrahim (2007). .La commission du bassin du lac Tchad, structure probante ou coquille vide ?,.Mémoire de géopolitique, document électronique, format pdf.

6. Mainguet, Monique (1995). *L'homme et la sécheresse*,. Paris, Mousson
7. Marouf, Nadir eds, (2007). *Les identités régionales et la dialectique Sud-Sud en question*,. Dakar, Codesria.